

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,  
LE MARDI 14 JUIN 2022 - 19 H 00,  
AU CENTRE DES ARTS POPULAIRES DE NICOLET**

Étaient présents pour les municipalités :

Monsieur François Pagé	Aston-Jonction
Monsieur Claude Lefebvre	Baie-du-Febvre
Madame Lucie Allard	Bécancour
Monsieur François St-Germain	Grand-Saint-Esprit
Monsieur Sylvain Jutras	La-Visitation-de-Yamaska
Madame Marilyne Côté	Manseau
Madame Geneviève Dubois	Nicolet
Monsieur Denis Croteau	Saint-Célestin Village
Madame Sandra St-Amours	Saint-Célestin Paroisse
Monsieur Pierre Carignan	Sainte-Cécile-de-Lévrard
Monsieur Alexandre Robert	Sainte-Eulalie
Madame Ginette Deshaies	Sainte-Marie-de-Blandford
Monsieur Michel Veilleux	Sainte-Monique
Monsieur Guy Dupuis	Sainte-Perpétue
Monsieur Serge Turmel	Sainte-Sophie-de-Lévrard
Monsieur Yvon Potvin	Saint-Pierre-les-Becquets
Madame Fannie Boisvert	Saint-Sylvère
Madame Patricia Lebel	Saint-Wenceslas
Monsieur Mathieu Lemire	Saint-Zéphirin-de-Courval

En l'absence des délégués de Saint-Léonard-d'Aston et Wôlinak  
Formant quorum sous la présidence de Madame Céleste Simard, déléguée de la municipalité de Lemieux.

---

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

La présidente souhaite la bienvenue aux administrateurs. La rencontre débute à 19 h 00.

### **2022-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Monsieur François St-Germain  
Appuyée par Madame Geneviève Dubois  
Il est unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour en laissant le varia ouvert.

**ADOPTÉ**

---

### **2022-02 PRÉSENTATION DU MANDAT ORGANISATIONNEL / MAMH**

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyée par Monsieur Alexandre Robert  
Il est unanimement résolu

D'adopter la proposition d'accompagnement du MAMH telle que présentée par Monsieur Dominique Duval, selon les étapes suivantes :

1. Envoi aux membres du conseil, d'un questionnaire portant sur les enjeux actuels de la Régie et permettant la cueillette d'idées et de solutions proposées par les membres (été 2022) ;

2. Rencontres individuelles et confidentielles avec les membres volontaires, en présentiel ou en visioconférence (été 2022) ;
3. Création de sous-groupes pour rendre compte des idées et des informations données en réponse au questionnaire ainsi que lors des entretiens individuels et permettre les échanges entre chaque membre des sous-groupes. Rencontre(s) de tout le CA par la suite afin d'identifier les enjeux et mettre en place un plan de mise en œuvre ;
4. Proposition d'un soutien du ministère dans l'établissement d'un plan de mise en œuvre, le ministère étant au courant de plans déjà mis en place dans d'autres structures.

**ADOPTÉ**

---

2022-03

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2022.**

Sur une proposition de Madame Lucie Allard  
Appuyée par Madame Geneviève Dubois  
Il est unanimement résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance du 12 avril 2022 tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

---

#### **DÉCOULANTS ET QUESTIONS**

- **Promotion des équipements de compostage et cône vert**  
Les membres sont informés que la promotion 2022 a connu un vif succès. Relativement à l'ajout de l'équipement "Green Cône", tout l'inventaire a été vendu dans la première journée (54 cônes). Dans le cadre de cette promotion, la Régie a également tenu des conférences :
  - Organisme La Brouette (*composteur domestique*) : 11 mai en vidéoconférence / 34 participants
  - Serge Fortier (*cône vert*) : 19 mai en présentiel / 15 Participants
- **Rapport intérimaire : Projet pilote modernisation de la consigne**  
(Document déposé)

---

#### **INFORMATION GÉNÉRALE**

Les membres sont informés relativement aux sujets suivants :

- **Nouveau plan stratégique 2022-2025 de RECYC-QUÉBEC**  
(Document déposé)
- **Ristourne de l'assurance MMQ**  
(Document déposé)
- **AgriRÉCUP**  
La Régie a participé à une rencontre avec AgriRÉCUP relativement à l'avancement du déploiement de la responsabilité élargie des producteurs (REP) des plastiques agricoles sur le territoire du Centre-du-Québec. Comme mentionné par le coordonnateur du programme, actuellement, cette région sera pourvue de cinq (5) points de dépôts (Machinerie CH Nicolet, St-Guillaume, Victoriaville ainsi que Covris Parisville et les points de dépôt de la MRC de l'Érable). Au cours des prochains mois, AgriRÉCUP prévoit faire le lancement officiel du programme. Ainsi, advenant une volonté en ce sens, la Régie pourrait profiter du lancement d'AgriRÉCUP pour annoncer que dès le début de l'année 2023, elle entend bonifier l'offre de service d'AgriRÉCUP en acceptant les plastiques agricoles au sein de son réseau d'écocentres dans une volonté de soutenir les agriculteurs dans leurs initiatives écoresponsables. Cela donnerait une belle visibilité à la Régie.

À la suite de l'intervention de Madame Marie Poirier, une presse à plastique sera mise à la disposition d'un important générateur de plastiques de notre territoire.

- **Contrats municipaux / Inflation, pandémie et majoration des prix \_surtaxe de gaz**  
(Document déposé)

---

## FINANCE

### 2022-04 **ACCEPTATION DES COMPTES DU 1ER AVRIL AU 31 MAI 2022** (Documents déposés)

Madame Ginette Deshaies s'interroge sur les coûts et l'utilité du ICLLOUD, car elle trouve que cela engendre beaucoup de frais. Elle se questionne également sur le fournisseur Internet utilisé à Bécancour, à savoir Québec Internet. Madame la présidente prend note des questionnements et reviendra vers Madame Deshaies avec les informations.

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyée par Madame Maryline Côté  
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte le paiement des dépenses courantes pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2022, pour un montant de **794 319.69 \$**.

**ADOPTÉ**

### **DÉCLARATION DES COÛTS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE**

Les membres sont informés que la directrice générale a coordonné tous les travaux relatifs à la déclaration des coûts de la collecte sélective laquelle devait être réalisée avant le 30 juin 2022. Le montant réclamé pour l'année 2021 s'élève à **1 351 983 \$**.

---

## RESSOURCES HUMAINES

### 2022-05 **ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE** (Documents déposés)

Madame la présidente informe les membres que la firme Concordia a été retenue puisqu'elle avait été mandatée pour le recrutement de Madame Isabelle Deschênes et la Régie avait été très satisfaite. De plus les honoraires sont compétitifs.

La Régie pallie actuellement le manque de la directrice générale en répartissant les tâches entre les membres de l'équipe interne et par l'embauche d'une entreprise externe : Coup de pouce PME Inc.

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil d'administration ont reçu la lettre de démission transmise par Madame Isabelle Deschênes, directrice générale et secrétaire-trésorière ;

**ATTENDU QUE** celle-ci a terminé son emploi le 3 juin dernier en prenant soin de coordonner le transfert de tous ses accès à Madame Céleste Simard, Marie Poirier ou Joanie Pépin selon le cas, et qu'elle a remis son ordinateur ainsi que son cellulaire ;

**ATTENDU QUE** que le calcul des montants qui lui sont dûs et la production de son relevé d'emploi ont été réalisés par la firme MNP ;

**ATTENDU QUE** la présidente de conseil a pris l'initiative de demander des offres de service auprès d'agences de recrutement ;

Sur une proposition de Monsieur Denis Croteau  
Appuyée par Monsieur Serge Turmel  
Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte la démission de Madame Isabelle Deschênes au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière ;

De mandater l'Agence Concordia pour coordonner le processus d'embauche d'une nouvelle ressource au coût estimé de 4 375.00\$.

**ADOPTÉ**

## **TRANSFERT DES DOSSIERS**

N'a pas été abordé.

---

## **MATIÈRES ORGANIQUES**

### **COMPILATION DES RÉPONSES DES MUNICIPALITÉS RELATIVEMENT AUX DIFFÉRENTES OPTIONS**

(Document déposé)

### **INFORMATIONS VARIÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DU DOSSIER**

- **Prolongement du PTMOBC\_Volet 2**

(Document déposé)

Récemment la Régie a été informée que le programme du PTMOBC a été prolongé et qu'un nouveau volet de celui-ci permet maintenant de bénéficier d'une subvention pour l'acquisition des bacs, et ce, même si les matières sont acheminées vers une installation existante, ce qui n'était pas le cas auparavant. Cela donnera plus de flexibilité à la Régie.

- **Viridis Environnement**

(Document déposé)

Viridis Environnement a récemment inauguré son tout nouveau site de transbordement, lequel est localisé dans le parc industriel de Bécancour. Il s'agit-là d'une bonne nouvelle pour la Régie puisque des fournisseurs de service pourraient avoir recours à cette installation pour soumissionner à bon prix sur un appel d'offres de collecte et transport. De plus, la Régie a été invitée à faire une visite de l'installation de Beauce, soit le projet TRIOM, lequel s'appelait auparavant le projet Shock. Dans la cadre du Salon de TEQ de Québec, la Régie a eu l'opportunité d'assister à une présentation de ce projet et tout indiquait que Viridis Environnement réorientait le déploiement de cette technologie afin qu'elle soit greffée à des lieux d'enfouissement technique.

Une discussion a été initiée par Madame Maryline Côté au sujet de Viridis Environnement pour la prise en charge des matières organiques alors que cette firme n'a pas encore obtenu la certification du gouvernement pour l'admissibilité au programme de redistribution des redevances à l'enfouissement. Viridis Environnement a entamé les démarches de certification. Une visite est d'ailleurs prévue le 30 juin en après-midi à St-Georges-de-Beauce, visite pour laquelle plusieurs membres du conseil démontrent de l'intérêt si l'heure est avancée. La présidente assurera un suivi rapide auprès des membres à ce sujet.

Madame Maryline Côté demande s'il est possible que l'entente de 2015, remplaçant celle de 1995 relative à la création de la Régie, soit revue afin que le service des matières organiques soit payé selon ce que chaque municipalité consomme, et non pas payé pour ce que consomme l'ensemble des municipalités.

Madame Fannie Boisvert intervient en se demandant ce que les collecteurs trouveront dans les bacs bruns de la part des citoyens qui n'adhèrent pas au compostage. Elle pense qu'il faut d'abord sensibiliser la population avant d'imposer un tel service sous peine de retrouver n'importe quoi dans les bacs bruns, propos auxquels Madame Maryline Côté ajoute que de toute évidence, il y aura des problématiques comme avec les bacs bleus. Pour pallier cela, elle propose que les municipalités mettent en place un service d'accompagnement aux

citoyens pour les sensibiliser au compostage. Elle demande également si la Régie a des statistiques à présenter aux membres. Madame Fannie Boisvert possède effectivement un document comportant des chiffres et des statistiques sur le taux d'utilisation, le taux d'enfouissement et le taux de récupération dans des régions voisines. À la demande de plusieurs membres, Madame Fannie Boisvert transférera ce document à la présidente rapidement.

Madame la présidente et le vice-président ajoutent que revoir l'entente de 2015 fragiliserait le lien entre les membres, ce à quoi Madame Geneviève Dubois souligne que la solidarité dans l'équipe est déjà fragilisée et que ce serait risqué de rouvrir l'entente. Plusieurs membres acquiescent en ce sens.

- **Développement avec Gesterra**

(Documents déposés)

La Régie a été informée par Gesterra que celle-ci souhaite obtenir un retour **au plus tard le 17 juin 2022** relativement à l'offre qu'elle a déposée. Lors d'une discussion avec les représentants de Gesterra, il a été exposé que pour nous desservir, Gaudreau Environnement aura besoin d'acquérir de nouveaux camions, que cela prend du temps et que cela pourrait impacter leur capacité à nous desservir pour la date que nous envisageons. La direction générale a mentionné que la Régie était dans l'attente de la position de ses municipalités membres et que pour cette raison, il n'était pas possible de donner suite à l'offre de Gesterra avant le présent CA et qu'advenant que Gaudreau Environnement ne soit pas en mesure d'offrir le service pour lequel une offre a été déposée, la Régie ira en appel d'offres. Pour l'instant la Régie n'accepte pas l'offre de Gesterra.

- **Échange avec la Régie du Bas-Saint-François**

(Document déposé)

- **Échange avec la MRC Lotbinière / Plateforme de Saint-Flavien**

La Régie est entrée en contact avec Madame Michèle Lemay de la MRC Lotbinière relativement à la faisabilité d'accueillir du tonnage de la RIGIDBNY sur leur nouvelle plateforme de compostage. Celle-ci a confirmé que les élus de la MRC se positionneraient à cet effet au début du mois de juin mais elle croit que cette plateforme a été aménagée pour subvenir exclusivement aux besoins de cette MRC.

- **Programme d'aide au compostage domestique et communautaire**

L'une des responsables du programme a informé la direction que le programme prendra fin le 31 août prochain. Ainsi, advenant une volonté d'y adhérer, la Régie devrait sans attendre confier à une firme externe un mandat visant à faire compléter la demande.

## **OFFRE DE SERVICE À DÉPLOYER SUR LE TERRITOIRE**

Le point a été reporté à la prochaine rencontre.

## **STRATÉGIE DE RÉDUCTION DES COÛTS**

(Documents déposés)

Relativement aux stratégies de réduction des coûts, celles-ci devront être travaillées à une date ultérieure et il est mentionné comme possibilités :

- a) Envisager de revoir la fréquence des collectes ;
  - b) Aller en appel d'offres pour le service de collecte et de transport ;
  - c) Aller en appel d'offres ou négocier une entente de gré à gré pour le traitement, ex : Gesterra, MRC de Lotbinière, Enercycle etc. ;
  - d) Se limiter à offrir le bac brun sans le mini-bac ;
  - e) Aller en appel d'offres ou faire à l'interne la distribution des équipements, demande de prix à Soudure Wôlinak.
  - f) Affecter des fonds à partir des surplus accumulés ;
  - g) Ajuster la taxation de type utilisateur payeur.
-

## CONTRATS

### 2022-06 AVIS DE LA FRÉQUENCE DES COLLECTES D'ENCOMBRANTS 2023

**ATTENDU QUE** dans le cadre du contrat actuel de la collecte des ordures, la Régie doit indiquer annuellement à Gesterra le nombre de collectes des encombrants qu'elle souhaite et que celles-ci doivent être minimalement de quatre (4) par année.

Sur une proposition de Monsieur Claude Lefebvre  
Appuyée par Madame Patricia Lebel  
Il est unanimement résolu

D'aviser Gesterra que les collectes d'encombrants pour la saison 2023 seront maintenues à quatre (4).

**ADOPTÉ**

### 2022-07 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT RIGIDBNY-2020-03 CONTENEURS MUNICIPAUX & J.Y. MARTEL TRANSPORT INC.

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont été interpellés visant à savoir s'ils souhaitent retourner en appel d'offres pour ce contrat ou prendre avantage de la 2<sup>e</sup> année d'option.

Sur une proposition de Monsieur Yvon Potvin  
Appuyée par Monsieur Pierre Carignan  
Il est unanimement résolu

Que la Régie prenne avantage de la 2<sup>e</sup> année d'option auprès du fournisseur.

**ADOPTÉ**

### 2022-08 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT RIGIDBNY-2020-04 ÉCOCENTRE BÉCANCOUR & ENFOUI-BEC

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont été interpellés visant à savoir s'ils souhaitent retourner en appel d'offres pour ce contrat ou prendre avantage de la 2<sup>e</sup> année d'option.

Sur une proposition de Madame Lucie Allard  
Appuyée par Monsieur Sylvain Jutras  
Il est unanimement résolu

Que la Régie prenne avantage de la 2<sup>e</sup> année d'option auprès du fournisseur.

**ADOPTÉ**

### 2022-09 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT RIGIDBNY-2020-06 EXPLOITATION ÉCOCENTRE NICOLET & ENFOUI-BEC

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont été interpellés visant à savoir s'ils souhaitent retourner en appel d'offres pour ce contrat ou prendre avantage de la 2<sup>e</sup> année d'option.

Sur une proposition de Monsieur Guy Dupuis  
Appuyée par Madame Ginette Deshaies  
Il est unanimement résolu

Que la Régie prenne avantage de la 2<sup>e</sup> année d'option auprès du fournisseur.

**ADOPTÉ**

2022-10

## PARC DE LA RIVIÈRE GENTILLY / AJOUT DE CONTENEURS SECTEUR SAINTE-GERTRUDE

(Document déposé)

**ATTENDU QUE** la Régie a fait l'acquisition de deux (2) conteneurs 6 Vg<sup>3</sup> pour l'usage du Parc de la Rivière Gentilly (l'un pour les ordures et l'autre pour les matières recyclables) et qu'elle assume également les frais pour la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables ;

**ATTENDU QUE** cette initiative avait pour but de soutenir le Parc dans sa quête de mieux gérer les matières résiduelles de ce site touristique et d'alléger une charge financière importante que l'administration supportait à la suite de la modulation de la fréquence de la collecte des ordures ;

**ATTENDU QUE** la Régie avait financé cette initiative à partir des fonds prévus dans le cadre du programme d'aide financière et qu'une partie de cette charge est remboursée par l'entremise du programme de remboursement de la collecte sélective ;

**ATTENDU QUE** l'administration du Parc a adressé une nouvelle demande à la Régie puisqu'il développe le secteur Sainte-Gertrude ; que le besoin consiste à installer deux (2) conteneurs de 2 Vg<sup>3</sup> (l'un pour les ordures et l'autre pour les matières recyclables).

Sur une proposition de Monsieur Serge Turmel

Appuyée par Monsieur François St-Germain

Il est unanimement résolu

Que la Régie accepte l'ajout de conteneurs pour le secteur Sainte-Gertrude, et qu'elle assume également les frais pour la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables.

**ADOPTÉ**

2022-11

## PROJET CONTENEUR DE VERRE

(Document déposé)

Dans une volonté de protéger les intérêts de la Régie, la direction a pris soin de préparer un contrat qui encadre les modalités administratives du projet CONTENEUR DE VERRE avec le Groupe Bellemare.

Sur une proposition de Madame Geneviève Dubois

Appuyée par Monsieur Claude Lefebvre

Il est unanimement résolu

D'adopter le contrat encadrant les modalités administratives du projet CONTENEUR DE VERRE avec le Groupe Bellemare.

**ADOPTÉ**

---

## ÉCOCENTRES

### AVANCEMENT DU DOSSIER D'OPTIMISATION DES ÉCOCENTRES

- Argus Environnement pourra débiter les travaux relatifs aux écocentres de Nicolet et de Bécancour au cours des prochaines semaines.
- Recyc Québec a reçu nos avis d'attestation de conformité et Marie Poirier va coordonner la suite visant à obtenir le premier versement de la subvention. **Visant à lui permettre de coordonner les travaux d'aménagement, certaines municipalités devront lui communiquer leur intention puisque certaines avaient indiqué leur intention de relocaliser le service.**

**2022-12 ÉCOCENTRE SAINT-LÉONARD-D 'ASTON / EMBAUCHE D'UNE 2E RESSOURCE**

(Document déposé)

Sur une proposition de Monsieur Denis Croteau  
Appuyée par Monsieur Guy Dupuis  
Il est unanimement résolu

Que Madame Céleste Simard annonce l'accord pour le recrutement d'une deuxième personne et ce, aux mêmes conditions que celles du premier employé.

**ADOPTÉ**

**2022-13 ACHAT DE MATÉRIELS ET D'ÉQUIPEMENTS POUR LES ÉCOCENTRES**

(Document déposé)

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Léonard-d 'Aston nous a adressé une demande afin que la Régie assume les coûts pour l'achat d'équipements relatifs à l'exploitation de l'écocentre ;

**ATTENDU QU'** advenant une volonté pour tous les écocentres de la Régie, l'acquisition de vêtements de sécurité, outils, équipements et trousse de premier soin s'élèverait approximativement à 3 110\$.

Sur une proposition de Monsieur Serge Turmel  
Appuyée par Madame Geneviève Dubois  
Il est unanimement résolu

D'autoriser l'achat d'équipements relatifs à l'exploitation de l'écocentre, mais qu'un maximum de remboursement de 200\$ par an et par employé, sera autorisé pour les bottes.

**ADOPTÉ**

**2022-14 TRAVAUX ÉLECTRIQUES / ÉCOCENTRE MANSEAU**

(Document déposé par la municipalité de Manseau)

**ATTENDU QUE** dans le cadre du processus d'optimisation des écocentres, la Régie a besoin d'un apport en électricité sur tous les sites à être exploités ;

**ATTENDU QUE** l'écocentre de la municipalité de Manseau n'en a pas et que des travaux à cet effet devront être coordonnés afin que le poste d'accueil puisse être muni d'un système de climatisation en période estivale et d'un système de chauffage d'appoint en automne ;

**ATTENDU QUE** l'apport électrique sur ce site permettra également l'installation d'un équipement d'appoint de type amplificateur d'ondes cellulaires, lequel est nécessaire pour assurer la sécurité du personnel et des usagers.

Sur une proposition de Madame Ginette Deshaies  
Appuyée par Monsieur Yvon Potvin  
Il est unanimement résolu

D'autoriser l'offre de la compagnie Groupe Castonguay, pour l'aménagement d'un projet d'entrée électrique 100A au coût de 1 374.07\$ taxes en sus.

**ADOPTÉ**



## DOSSIER 4<sup>E</sup> BAC

La Régie est en cours de discussion avec le 4<sup>e</sup> bac, lequel consiste à offrir des zones de récupération de proximité. Puisqu'il s'agit d'un tout nouveau concept et que cette firme souhaite ardemment déployer un premier concept, la Régie pourrait bénéficier du prix coûtant plus une légère majoration. Pour de plus amples informations sur cette opportunité, on peut se référer à Madame Marie Poirier.

---

## VARIA

### Recrutement d'une nouvelle direction générale

Suite à la sélection des CV et la rencontre des personnes par la firme Concordia, Madame la présidente demande l'aide de deux (2) membres supplémentaires pour la rencontre des candidats sélectionnés. Madame Geneviève Dubois ainsi que Madame Lucie Allard se portent volontaires.

Sur une proposition de Madame Geneviève Dubois  
Appuyée par Madame Lucie Allard  
Il est unanimement résolu

De désigner Madame Geneviève Dubois et Madame Lucie Allard comme soutien à Madame la présidente pour la rencontre des candidats retenus.

**ADOPTÉ**

### Lettre de remerciement pour Madame Isabelle Deschênes

Madame la présidente demande l'autorisation pour écrire une lettre de remerciement à Madame Isabelle Deschênes.

Sur une proposition de Serge Turmel  
Appuyée par Patricia Lebel  
Il est unanimement résolu

D'autoriser Madame Céleste Simard à rédiger la lettre de remerciement pour Madame Isabelle Deschênes.

**ADOPTÉ**

### Thermomètre au mercure

Madame Patricia Lebel demande s'il est possible d'effectuer la vérification des thermomètres au mercure. Madame la présidente apportera des réponses prochainement à ce sujet.

---

## QUESTION DU PUBLIC

### HUIS CLOS

### PROCHAINE RÉUNION FIXÉE AU MOIS D'AOÛT 2022 (JOUR, HEURE ET LIEU À CONFIRMER)

2022-15

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Monsieur Denis Croteau  
Appuyée par Madame Maryline Côté  
Il est unanimement résolu

De lever l'assemblée à 20 h 45.

  
Céleste Simard  
Présidente